

ATTERT

SEPTEMBRE 2013

Bulletin d'information

N°03



www.attert.be



EDITORIAL	03
ORDRES DU JOUR DES POINTS DISCUTÉS EN SÉANCE PUBLIQUE	04
COMPTES DE L'EXERCICE 2012	05
PROGRAMME DE MUSIQUE 2013	06
VALLENERGIE VOUS INFORME... A VOS AGENDA !	07
SI TONTELANGÉ	07
LA ROUTE DU LUXEMBOURG BELGE	08
GROUPE D'ANIMATION LOTTERT ASBL	08
ATTERT, COMMUNE PROPRE	09
WEEK-END DES PAYSAGES EN LUXEMBOURG BELGE	10
AUX CHAMPS MÊLÉS, 2 ^{ÈME} ANNÉE POUR LES JARDINS PARTAGÉS !	12
PLAN MAYA	13
CA BOUGE AU PARC À CONTENEURS	13
DONNONS VIE À L'EAU	14
LES PLANES DE JEUX	16
A VOS CISAILLES !	16
TENNIS DE TABLE DU VAL D'ATTERT	17
CHORALE	17
LA DÉTENTE DE NOTHOMB	18
ANNONCES	19
AGENDA	19

Notre commune négocie actuellement une convention avec des universités pour étudier l'impact de ces épandages sur la qualité des eaux de notre nappe phréatique.

Le mot du Bourgmestre, Josy ARENS



Le jeudi 25 avril dernier, à notre demande, des agents de la zone de Police Arlon-Attert-Habay-Martelange ont contrôlé des exploitants agricoles luxembourgeois occupés à déverser des effluents d'élevage sur les terres qu'ils exploitent dans notre commune. Nous étions en effet interpellés depuis un certain temps par de nombreux citoyens inquiets quant à cet important et régulier déversement de lisier. Nous avons d'ailleurs interrogé en ce sens le Ministre wallon en charge de l'Environnement lui demandant si ces agriculteurs étaient ou non dans leur droit et ce, qu'ils soient ou non propriétaires des terrains sur lesquels ils déversaient ces effluents transférés.

Lors du contrôle de police, il s'est avéré que les exploitants agricoles luxembourgeois n'étaient pas en possession des autorisations demandées. Nous avons donc pris la décision de stopper cette importation et avons fait immobiliser les tracteurs. Cette décision n'a évidemment pas été bien accueillie par les exploitants luxembourgeois ni par les responsables communaux luxembourgeois. Garant de la sécurité et de la santé publiques dans notre commune, nous estimons qu'en exploitant des terres sur le territoire belge, ces agriculteurs se doivent de respecter les lois et les décrets en vigueur en Belgique et en Région wallonne tout comme les agriculteurs belges.

Par la suite, de nombreuses réunions ont eu lieu tant avec les exploitants luxembourgeois qu'avec les responsables politiques luxembourgeois et belges afin de trouver une solution. Un accord provisoire a finalement été trouvé dans l'attente d'un protocole visant la collaboration en matière de suivi de la production et de l'épandage d'effluents à l'intérieur des exploitations agricoles d'élevage transfrontalières. Ce protocole est à la signature des deux ministres compétents au niveau de la Région wallonne et du Grand-Duché de Luxembourg.

Notre commune négocie actuellement une convention avec des universités pour étudier l'impact de ces épandages sur la qualité des eaux de notre nappe phréatique. Cette étude nous semble indispensable car aujourd'hui, notre eau est de grande qualité et nous mettons tout en œuvre pour qu'elle le reste. Nos agriculteurs, sensibles à cette problématique, exploitent raisonnablement nos terres. Nous les en remercions car nous savons que les mesures d'accompagnement à l'agriculture sont nettement supérieures au Grand-Duché de Luxembourg qu'en région wallonne; c'est donc une concurrence qu'on peut qualifier de « déloyale ». Les exploitants luxembourgeois doivent eux aussi respecter notre qualité de vie et la qualité de notre environnement. Un groupe de travail sera constitué pour suivre quotidiennement les pratiques agricoles sur notre territoire.

Josy Arens, Bourgmestre

Administration communale d'Attert
Voie de la Liberté, 107
6717 Attert

Tél. : 063 / 24 27 70
Fax : 063 / 24 27 71

www.attert.be
administration@attert.be

Directeur de publication
Le Collège Communal d'Attert

Administration et rédaction
Commune d'Attert
Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Editeur responsable - Commune Attert
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Ordres du jour des points discutés en séance publique

Vendredi 28 juin 2013

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2) UREBA Exceptionnel 2013 : approbation du projet établi par le Conseiller en énergie de l'ASBL Au Pays de l'Attert.
- 3) Acquisition de radars préventifs : arrêt du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché.
- 4) Remplacement du générateur de chaleur de l'église de Thiaumont – Ratification de la décision d'attribution du marché.
- 5) Arrêt du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché pour le service traiteur des repas scolaires – Service repas à domicile.
- 6) Marché de travaux de pose d'installations d'éclairage public – Renouvellement de l'adhésion de la Commune à la centrale de marchés INTERLUX – Délibération de principe.
- 7) Modification budgétaire n°2.
- 8) Vente de bois groupée du 16/09/2013 à Etalle : approbation des clauses particulières.
- 9) Modification du règlement de la taxe communale sur les secondes résidences.
- 10) Aménagements de règlements fiscaux communaux approuvés partiellement par l'Autorité de tutelle.
- 11) Règlement général communal de police administrative – Insertion d'un article 11 bis relatif aux comportements portant atteinte à la sécurité ou à la tranquillité publique.
- 12) Représentation communale à l'Assemblée générale de l'intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO) à Mons.
- 13) Information/Prise de connaissance : - du rapport sur le plan d'action annuel 2012- 2013 de la coordination de l'Accueil Temps Libre - du plan d'action annuel 2013-2014 de l'Accueil Temps Libre.

Vendredi 30 août 2013

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2) Mise en réserve naturelle domaniale du site de l'ancienne carrière de Tattert.
- 3) Aménagement d'un espace multisports et d'une plaine de jeux à Post dans le cadre du programme «sports de rue» - Révision du cahier spécial des charges.
- 4) Arrêt du Plan communal d'investissement 2013-2016 dans le cadre du droit de tirage accordé aux communes par la Région wallonne.
- 5) Remplacement du revêtement de sol de l'amphithéâtre de l'école de Metzert – Ratification d'une délibération du Collège communal.
- 6) Clôture du volet « financement » de l'aménagement d'un terrain de football synthétique à Nothomb.
- 7) Construction de nouveaux vestiaires au terrain de football de l'AS Nothomb - Post -
Définition des modalités de financement des travaux.
- 8) Passation avec l'Etat fédéral d'une convention relative à la délivrance de titres de séjour biométriques aux ressortissants de pays tiers et de passeports biométriques aux citoyens belges.
- 9) Protection du captage d'eau de Tattert – Passation d'une convention d'emphytéose avec des propriétaires privés.
- 10) Ancrage communal du logement – Déclaration de politique générale 2013-2018.
- 11) Passation d'une convention cadre avec l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle IMIO à Mons.
- 12) Octroi d'une subvention au Syndicat d'Initiative du Val d'Attert dans le cadre du « Week-End des Paysages » des 27, 28 et 29 septembre 2013.
- 13) Octroi d'une subvention à « La Route du Luxembourg Belge » 2013.
- 14) Octroi d'une subvention à l'association internationale Maires pour la Paix Campagne Vision 2020.
- 15) Poursuite de la dispensation du cours de seconde langue (allemand) dans les quatre premières années de l'enseignement primaire communal.
- 16) Régularisation de la redevance due au service régional d'incendie pour les années 2009 et 2010.
- 17) Comptes 2012 de fabriques d'église – Avis.
- 18) Compte 2012 de l'église protestante évangélique d'Arlon –Avis.
- 19) Désignation des représentants communaux à la Commission Communale de l'Accueil pour la législature 2013-2018 –Révision de la délibération du 22 février 2013.
- 20) Représentation communale au sein des organes de l'Agence immobilière sociale LOGESUD.

Comptes de l'exercice 2012

1 - Au niveau budgétaire :

1 - Ordinaire

Nous avons :

- Droits constatés: 8.626.507,69 Euros
- Non Valeurs: 41.248,71 Euros
- Droits constatés nets: 8.585.258,98 Euros
- Engagements: 7.908.524,35 Euros
- Imputations: 7.755.536,91 Euros

et dès-lors:

- Un résultat budgétaire de l'exercice qui s'élève à 676.734,63 Euros
- Un résultat comptable de l'exercice qui s'élève à 829.722,07 Euros
- L'engagement à reporter de l'exercice s'élevant à 152.987,44 Euros

2 - Extraordinaire

Nous avons :

- Droits constatés nets: 4.208.843,48 Euros / 3.014.541,51 Euros
- Engagements: 4.278.667,64 Euros / 4.470.894,84 Euros
- Imputations: 1.491.209,41 Euros / 2.461.987,37 Euros

et dès-lors:

- un résultat budgétaire de l'exercice qui s'élève à - 69.824,16 Euros
- un résultat comptable de l'exercice qui s'élève à 2.717.634,07 Euros

2 - Au niveau bilantaire :

Le bilan s'équilibre au montant de 56.594.592,02 Euros

3 - Compte de résultats :

Le boni de l'exercice : 2.589.000 Euros

Quelques chiffres

Quelques postes de recettes :

Importance :

- Fonds des communes : 2.104.686,74 Euros = 28,77% des recettes totales
Cette recette reste de loin la recette de la commune la plus importante.
- Dotation du Grand-Duché : 820.675,90 Euros = 11,22%
Ce montant reste stable par rapport aux autres années. Il représente également une recette des plus importantes pour notre commune.
- Autres : Taxes add. Préc. Imm. : 821.315,70 Eur = 11,23%
En hausse linéaire depuis plusieurs années.
- Impôts Pers. Phys. : 504.986,29 Eur = 6,90%. Ce poste présente une légère diminution par rapport à 2012 (80.000 Euros en moins).
- Ventes de bois : 450.870,37 Eur = 6,16%
Il est à noter la recette exceptionnelle de la récupération des produits (chasse et bois) de « L'Ancienne Gruerie » : 625.623,83 Euros

Evolution des dépenses ordinaires

Importance :

- Poste dépenses personnel : 1.618.161,80 Eur soit 28,40% des dépenses totales
- Poste dépenses pour l'enseignement gardien et primaire :

757.778,87 Eur soit 13,30 % des dépenses totales, auquel montant nous pouvons ajouter 216.000 Eur pour les frais de garderie extra-scolaire, ... et divers, soit un total de 974.000 Euros correspondant à 17,09 % des dépenses totales.

Il est à noter les recettes de :

- 305.199,50 Euros de la communauté française
- 44.581,65 Euros de recettes garderie

Soit un montant total de 350.000 euros

Différences recettes/dépenses pour poste enseignement : 624.000 euros

Soit 891 euros par enfant fréquentant nos établissements scolaires.

- Intervention communale pour le CPAS : 211.500 €. Montant resté fixe pendant maintenant plus de 10 ans. Il est à noter qu'il est prévu 240.000 € au budget 2013.

- Dettes : Le remboursement en capital et en intérêts au cours de l'année 2012 est de 1.139.652,48 € = 20,00 % des dépenses totales (771.053,37 en capital et 368.599,11 en intérêts) soit un montant de 217,95 Eur/hab; (en 2011 : 1.169.660,88 Eur : 22,42 %, 1.179.057,82 : 23,44% en 2010).

Il est à souligner que la dette est plus que stabilisée. Il est même important de signaler que le montant de la dette totale de la commune diminue une nouvelle fois.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2012. Il en était déjà de même en 2011 et en 2010.

Au 31 décembre 2012, la dette totale de la Commune s'élève à 8.901.410,03 Euros soit 1.702,32 Euros / hab. (au 31 décembre 2011, la dette totale de la Commune s'élevait à 9.706.241,14 Euros soit 1.876 Euros / hab. Au 31 décembre 2010 : 10.469.323,49 Euros soit 2.038 Euros / hab.).

Population d'Attert

	2012	2011	2010	2009
FEMMES	2.619	2.592	2.582	2.534
HOMMES	2.610	2.582	2.556	2.491
TOTAL	5.229	5.174	5.138	5.025

En 2012 :

63 naissances : 43 garçons et 20 filles
43 décès : 17 hommes et 26 femmes

Mariage:

2012 - 19 mariages // 2011 - 24 mariages
2010 - 29 mariages // 2009 - 19 mariages

Divorce:

2012 - 7 divorces // 2011 - 9 divorces
2010 - 15 divorces // 2009 - 5 divorces

Population scolaire : Chiffres au début janvier 2012

Enseignement maternel : 255
Enseignement primaire : 445
Total : 700

Permis d'urbanismes :

27 permis pour les constructions // 28 en 2010 et 27 en 2009
23 permis pour les transformations // 22 en 2010 et 22 en 2009
0 lotissements // 5 en 2010

Programme 2013

Musique
dans la valléeMusik
am Atertdaul

Après deux après-midis musicales à Redange et Attert, le festival se poursuit avec quatre rendez-vous.

Chansons médiévales et traditionnelles de France et d'Europe
Samedi 14 septembre à 20h en l'église de Thiaumont (B)

Obsidienne est un ensemble vocal et instrumental qui entend faire vivre le répertoire du Moyen Âge et de la Renaissance, simplement, avec naturel, en réconciliant l'art de l'interprétation avec celui de l'improvisation.

Cantigas de Santa Maria (Espagne XIIIe) et chansons sépharades, carols (Angleterre XVIe siècle) et jigs ou reels, manuscrit de Bayeux (France XVIe siècle) et chants ou danses traditionnelles de nos régions se côtoient dans un lignage et cousinage régénérants. Pierre Bourhis nous guidera dans l'entrelacs des langues anciennes en contant les textes pleins de verve alternant avec le rythme des chansons. Il sera accompagné par Florence Jacquemart (flûtes à bec, cornemuses), Hélène Moreau (chant, psaltérion, percussions), Emmanuel Bonnardot (chant, direction, rebec, vièle à archet et crwth) et Barnabé Janin (chant, vièle à archet).

The Gentleman's Flute
Dimanche 22 septembre à 15h en l'église de Beckerich (L)

Stefan Temmingh fait partie de la jeune génération de flûtistes à bec d'excellence. Il nous propose un programme qui combine des airs d'opéra d'Haendel avec des grounds anglais comme ils ont été joués à Londres au 18e siècle par les gentlemen flûtistes après chaque nouvelle première de Haendel. Psaltérion, clavecin, viole de gambe, basson, luth, théorbe et harpe baroque s'associeront à la flûte.

En première partie de ce concert, le festival met sur scène deux jeunes talents de la région. Le festival étant belgo-luxembourgeois, il mettra à l'honneur le pianiste luxembourgeois Pit Heyart et la soprano belge Marie-Agnès Jean.

Habitant de la commune de Préizerdaul, Pit Heyart est élève de la prestigieuse école supérieure de musique de Cologne. Quant à Marie-Agnès Jean, elle est une ancienne élève de l'Académie d'Arlon et a été récompensée du Premier Prix au Dexia Classics dans la catégorie «chant».

Da Pacem, une prière pour la paix « Mozart et Arvo Pärt »
Dimanche 29 septembre à 17h en l'église de Bettborn (L)

Estro Armonico, orchestre de chambre luxembourgeois et Appassionato, chœur de chambre belge vous proposent « Da pacem, une prière pour la paix ».

Le motet « Da pacem Domine » d'Arvo Pärt est la pierre angulaire de ce programme de paix dans lequel des poèmes de Victor Hugo, Louis Aragon, ... relient des œuvres du compositeur estonien et des œuvres de Mozart (Misericordias Domini, Venite Populi). Arvo Pärt a commencé l'écriture de ce motet deux jours après les attentats du 11 mars 2004 à Madrid, en mémoire aux victimes à laquelle l'œuvre est d'ailleurs dédiée.

Chœur de jeunes R Schuman et ensemble de cuivres Eurobrass
Samedi 5 octobre à 20h en l'église de Ell (L)

En concert de clôture, le festival donne carte blanche à une dizaine de musiciens luxembourgeois et au chœur Schuman composé de jeunes provenant de la Grande Région. Au programme de l'ensemble Eurobrass des œuvres de Gabrieli, Mendelssohn et des extraits de Porgy and Bess de Gershwin. Le chœur nous interprétera a cappella des chansons traditionnelles de la Grande Région. Il y aura bien sûr une partie commune avec des extraits de la création de Joseph Haydn.

Prix (par concert) : Adultes : 15 € le jour du concert, 11 € en prévente - Jeunes de 12 à 18 ans et étudiants : 6 € - Enfants de moins de 12 ans : gratuits
Renseignements et réservations : asbl « Au Pays de l'Attert » 00 32 63 22 78 55 ou Administration communale de Beckerich -00352 23 62 21 1 (de 8 à 12h) - musique.vallee@attert.be - www.aupaysdelattert.be/festival.php

Organisation : Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise (Attert, Beckerich Ell, Préizerdaul et Redange), dont l'animation et le secrétariat sont assurés par l'asbl « Au Pays de l'Attert »

Ce festival est réalisé avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Direction générale de la Culture, Service de la Musique), le soutien du Ministère de la Culture (L) et



VALLENERGIE VOUS INFORME... A VOS AGENDA !

Economie d'énergie ~ Economie d'argent ~ Protection de l'environnement
~ Un trio gagnant !

Formation « Eco-Guide-Energie » à partir du 16 septembre 2013

L'asbl Au Pays de l'Attert en collaboration avec l'asbl Bon..Jour Sourire organise une formation « Eco-Guide Energie ». La formation se déroulera en 8 cours théoriques et pratiques de 3 heures chacun axés sur les mesures URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) qui peuvent être prises de la cave au grenier. Elle débutera le 16 septembre 2013 à 18h en la salle du Relais Postal à Attert et aura lieu tous les lundis soir.

« Promenade DécouVerte » 29 septembre 2013

En Route pour la DécouVerte des énergies d'hier et d'aujourd'hui !!

L'inauguration de la promenade DécouVerte aura lieu le 29 septembre 2013 à 10h00 à Attert. Au programme : visite guidée des différents sites (biométhanisation à Faascht et à Redange-sur-Attert, verger solaire, chaudière à copeaux et réseau de chaleur de Beckerich, panneaux photovoltaïques en copropriété, production de charbon de bois comme autrefois, Moulin-Scierie de Beckerich, Moulin de Nobressart, Moulin de Lischert, Chaudière à copeaux de la commune d'Attert) et animations sur les économies d'énergie.

Informations pratiques :

Quand : 29 septembre 2013

Où : Départ à Attert 10 h (parking de l'administration communale) retour à Attert vers 16h30

Circuit : 4,5 km

Ravitaillement : boisson + collation offertes, prévoir un Pic-Nic

Participation : ouvert à tous

Vélo électrique : caution 20 Euros sous dépôt de la carte d'identité

Inscription obligatoire

Site Internet et facebook

Pour plus d'informations concernant le projet VallEnergie vous pouvez dès à présent nous rejoindre sur notre page facebook www.facebook.com/vallenergie ou notre site internet www.vallenergie.eu

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter au 063/22 78 55

ou par email: benedicte.grodent@attert.be



SI TONTELANGE

SYNDICAT D'INITIATIVE TONTELANGE A TRAVERS CADRES



Après la balade « LottertTatterThiaumont » réalisée en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon, c'est grâce à l'étroite collaboration avec le cercle « Culture et Loisirs » que le circuit «Tontelange à travers cadres» a été réalisé. A partir de la simple idée d'un circuit promenade, l'imagination de certains liée aux talents artistiques ou rédactionnels d'autres et à la connaissance du milieu qui nous entoure, vous permet de découvrir Tontelange et ses environs, d'une façon tout à fait originale.

Pour ce projet, le S.I. s'est vu décerner un prix « Tourisme et Innovation » par la Fédération du Tourisme du Luxembourg Belge. Outre le S.I. et le Comité « Culture et Loisirs », ont contribué à mener

à bien ce projet : Le Parc Naturel (les descriptifs de paysages), l'école de Tontelange, Corinne Gaul, Anne Loriers et Pierre-Alain Piette (décoration des cadres).

C'est en présence de René Collin, Député Provincial, Josy Arens, bourgmestre, Jean-Marie Meyer, Benoît Tassigny et Luc Quiryren, échevins, que ce circuit a été inauguré lors de la marche en soirée du jeudi 18 juillet 2013 et ce, devant quelques 250 marcheurs. Deux circuits sont proposés : un de 5km environ et l'autre de 7,5km. Ils sont téléchargeables sur www.attert.be

LA ROUTE DU LUXEMBOURG BELGE

Le samedi 14 septembre 2013 dès 8H30 au moulin de Lischert

Une organisation conjointe de la commune d'Attert, du Syndicat d'Initiative et de l'asbl « Animation lischertoise ».

Plus de 250 chevaux, et quelques 800 personnes dans notre vallée !
Au départ d'Arlon, des équipages de Wallonie, de différentes régions de France, de Suisse, d'Allemagne et d'Angleterre espacés de 5 minutes feront une halte à Lischert pour remplacer les attelages.

Vous pourrez y découvrir : Le trait Ardennais, le Brabançon, le Comtois, le Percheron, le Cob Normand, le Breton, l'Auxois, le Boulonnais, le Mulassier, le Franche Montagne, le Shire, le Clydsdale, le Rhéna, le Forêt Noire et d'autres encore.
Un magnifique spectacle de près de deux heures vous est garanti !

En complément à cette activité, nous vous proposons une journée autour du cheval : différentes démonstrations et expositions, un golf champêtre au milieu des chevaux... Animations en rapport avec cette fête, bar et petite restauration.

Rens. Luc Quiryren: luc.quiryren@skynet.be - 0479/291321
Jules Coibion: si.attert@attert.be - 063/236288

CULTURE



GROUPE ANIMATION LOTTERT ASBL

Président Josy Mertz ☎063.21.81.32 Chemin de l'Etang, 456 B-6717 Lottert joseph.mertz@edonet.be http://www.gallottert.be	Secrétaire André Mathay ☎063.22.20.44 Chemin de l'Etang, 480 B-6717 Lottert secretariat.gal@skynet.be http://cielles.skyrock.com
--	---



L'atelier de théâtre entame sa cinquième saison. Le Salon des Artistes : 2003... 2013.

Les ateliers de théâtre de Lottert en collaboration avec Flomorre asbl débutent leur cinquième saison. Ces cours s'adressent à un vaste public et à toutes les générations ; le fil conducteur est de développer ensemble la créativité de chacun. Suivant Christine Flore, responsable de la formation : « le cours est accessible à tous. Il s'adresse tant aux amateurs, qu'aux élèves avancés qui souhaitent se divertir, partager, s'exprimer et progresser ». La rentrée académique des cours de théâtre est fixée dès ce 12 septembre. Au programme des différents ateliers, sont proposés des exercices sur le corps par des échauffements et une mise en énergie, des exercices sur les expressions et les émotions, des exercices de pose de voix et des travaux d'improvisation. L'atelier visera toujours le travail d'un scénario propre à partir de janvier pour préparer plusieurs spectacles de fin d'année. D'une part, chaque cours présentera sa propre production sur scène, ce que nous dénommons « Allons enfants, tous au théâtre ». Il s'agit de mettre les élèves sous les feux de la rampe dans un environnement proche de la réalité. D'autre part, un théâtre de rue regroupant l'ensemble des cours sera programmé sur base d'un scénario propre. Ce dernier exercice constitue une symbiose de toutes les générations et constitue à chaque fois un défi organisationnel.

L'atelier de théâtre se veut être avant tout un lieu de travail et de partage, à échelle humaine. Par petits groupes d'élèves ces cours privilégient ainsi une proximité entre le professeur et les élèves, favorisant une qualité d'écoute, de concentration et surtout un partage de son expérience de terrain. L'atelier s'adresse aux enfants, aux ados et depuis deux ans aux adultes.

Inscriptions et informations chez Christine Flore : Tél 063.233431 ou GSM 0498 56 12 68 ou e-mail : flore.christine134@gmail.com

2003 ... 2013 : dix ans d'activités avec Anne-Marie Lepage autour de l'aquarelle. En septembre, c'est donc la onzième année académique qui sera entamée. Sur le blog dédié, <http://cielles.skyrock.com>, vous pouvez suivre leur aventure, lire les anecdotes, admirer les photos de leurs œuvres, ... Ce blog créé par Brigitte Mathay-Pallage est le roman des activités d'un groupe d'artistes passionnés et créatifs. Il en vaut le détour et vous suivrez un parcours étonnant et riche d'émotions.

Pour s'informer des activités du Salon: Brigitte Mathay-Pallage Tél 063.22.20.44 (en soirée).

Pour l'exercice 2014, les artistes proposeront un calendrier regroupant un échantillon de leurs œuvres.

Ce dimanche 29 septembre, dans le cadre de l'opération communale « WE des paysages », la chapelle ouvrira ses portes et proposera une activité originale. Les artistes du Salon se mobilisent et vous accueilleront sur le thème « les paysages en mouvement ». Le GAL se propose d'accueillir le public sur le lieu de travail.

Les galops du dimanche matin... depuis 2007

Avec nos guides dédiés, Claire Géoris pour le Nordic Walking ou Pascal Volvert et André Mathay pour les randonnées classiques, le but est de parcourir notre environnement proche. L'avantage de la formule est de disposer du Weierpark pour accueillir les randonneurs avant et après le parcours. Si la dépense physique est importante, l'aspect social l'est tout autant. Nous avons débuté nos randonnées en 2007.

Ces 13 et 14 juillet, une équipe de 14 randonneurs a effectué les deux premières étapes de la Transardennaise de Laroche jusque Saint Hubert, soit 43 Km.

Infos auprès du secrétariat : secretariat.gal@skynet.be

ATTERT COMMUNE PROPRE ET FLEURIE

L'action « Attert Commune propre et fleurie » menée par les comités de fleurissement des villages et l'Administration Communale a rencontré un vif succès.

Stimulés entre autres par les magnifiques bacs fabriqués par les ouvriers communaux, pratiquement tous les villages de la vallée ont adhéré à ce projet. Là où il n'y en avait pas, des comités de fleurs se sont mis en place. Avec l'aide du Parc Naturel, de nombreux jardins fleuris ont vu le jour. Suite à la demande faite par le Syndicat d'Initiative, des portiques ont été placés par la FTLB aux entrées de plusieurs de nos villages. Lottert, Nothomb et Schockville sont venus rejoindre Lischert, Attert, Post-Grendel et Nobressart au challenge « Luxembourg Province Propre et Fleurie ».





Le dimanche 29 septembre 2013 à Attert

Au Cothurne, dans les bâtiments communaux et les environs immédiats.

Une organisation du Syndicat d'Initiative en collaboration avec l'Administration Communale et le Parc Naturel.

Sport pour tous et de nombreuses activités et expositions destinées aux enfants et aux familles.

D'avance nous remercions tous ceux qui par leur présence vont contribuer à faire de cette journée une réussite. Certaines de ces activités, nouvelles ou peu développées dans la vallée, pourront servir de tremplin pour la création de nouveaux groupes et/ou comités. Sauf mention contraire, toutes les activités sont gratuites.

LES SPORTS AU COTHURNE

Dés 09H30

GEOCACHING

2 séances d'initiation sont prévues à 9h30 et 14h00
Sur inscriptions préalables uniquement.

Les séances d'initiation au « Geocaching » se dérouleront en 3 étapes

- Une séance d'information théorique, pour présenter le Geocaching et initier rapidement aux bases de l'utilisation du Gps de randonnée.
- Un petit parcours accompagné destiné à appliquer la théorie du maniement du Gps et les principes du Geocaching.
- Deux parcours au choix de Geocaching vous seront proposés, l'un très court dans Attert, et l'autre de 7 km dans la vallée de l'Attert.

Organisation

- Chaque groupe de géocacheurs sera accompagné s'il le désire, par une personne connaissant le maniement du Gps.
- Si vous le pouvez venez avec votre propre Gps.
- Quelques Gps seront disponibles moyennant une caution de 50 Euros et le dépôt d'une pièce d'identité.

Une priorité sera accordée aux personnes inscrites
si.attert@attert.be • 063236288

VALLENERGIE

Randonnée de 46 Km à vélo pour découvrir des sites produisant ou ayant produit de l'énergie. Retour vers 16H00 Possibilité de louer des vélos électriques
Rens. 063/227855 benedicte.grodenat@attert.be;

JE COURS POUR MA FORME

Initiation et perfectionnement

MARCHE NORDIQUE

Découverte. Des bâtons seront mis à disposition.

AVEC LES SCOUTS

Différentes activités destinées aux jeunes avec l'unité guides X Val d'Attert

PROMENADE NATURE

Avec guide nature à la découverte de réserves naturelles

VISITE EN CAR

A 10h00 et 14h00. Avec un guide nature visite en car des plus beaux endroits de la vallée.

10H00 ET 14 H00 PRESENTATION DE 3 FILMS

« Les paysages en mouvement »

Le thème du mouvement sera abordé par la projection de 3 films.

- Le tramway vicinal et la vie rurale d'avant 1940 (images d'époque)
- Le carnaval d'Heinstert



- Le circuit Old tractortrophy filmé à partir d'un ancêtre

Chaque film a une durée de 20 minutes et ils seront projetés de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

12H00 REPAS CHAMPETRE

Jambon braisé • pommes de terres • crudités

Adulte: 13 Euros Enfant: - de 12 ans 7 Euros

Inscriptions pour le 13 sept au plus tard
063/236288 si.attert@attert.be

A partir de 13H30

GYMNASTIQUE

Avec la « Détente » de Nothomb, un circuit de psychomotricité sera mis en place et proposé aux enfants de moins de 6 ans. Les enfants du club mais également les non-affiliés pourront s'exercer sur un circuit comprenant du tout nouveau matériel.

Un petit montage power point présentera les cours de gymnastique donnés aux enfants de plus de 6 ans.

Un cours de body sculpt ou step destiné aux adultes sera donné par un moniteur du club et sera destiné aux affiliés et non affiliés.

ZUMBA

Initiation pour adultes et enfants

YOGA

Initiation

ARTS MARTIAUX

Démonstration et initiation à différents arts martiaux

DRESSAGE DE CHIENS

Démonstrations

TENNIS DE TABLE

Avec le club de Nothomb Démonstrations et initiation

TENNIS

Avec le club de tennis d'Attert démonstrations et initiation

FOOTBALL

Tenue d'un stand

AVEC LA FERME D'AAZ

- Golf champêtre
- Grimage d'enfants
- Château gonflable
- Diverses balades payantes en calèches, à dos d'ânes, de chevaux et de poneys.

17H00 AU COTHURNE

Remise des prix du concours photo et vin d'honneur offert par l'Administration communale.

Programme arrêté en date du 01 août 2013 et susceptible de connaître des modifications.

DÉCOUVERTE ARTISTIQUE...

Si le Syndicat d'initiative et les associations permettent à tous de découvrir, et de s'initier aux nouvelles disciplines sportives, la Commune quant à elle vous invitera à une pause «évasion» grâce au parcours artistique au sein du bâtiment communal mais aussi lors du circuit de découvertes d'ateliers d'artistes et artisans jalonnant la Vallée.



Le rendez-vous est donc pris, à la maison communale au 107 Voie de la Liberté, dès 10 heures.

Plus de trente exposants accueilleront le public, de la cave au grenier autour du thème 2013 choisis par la FTLB « Paysages en mouvement ».

Artistes indépendants ou membres d'ateliers créatifs ; chacun à sa manière explorera diverses techniques. Entre les huiles, les fusains, les aquarelles, les pastels, les acryliques vous n'aurez que l'embarras du choix, une chose est sûre, leurs productions ne laisseront personne indifférent.

Les artisans quant à eux sont prêts à vous guider parmi les étoffes, personnages féériques, bijoux en pâte polymère, sculptures de bois...une façon bien agréable de voyager dans leur imaginaire.

Une autre escapade possible et bien réelle celle-là...depuis Attert via Parette-Nobressart - Lottert- Tontelange, à chaque étape, la découverte d'un atelier d'art, n'hésitez pas à pousser la porte, les artisans seront heureux de vous faire partager leur passion, leur savoir-faire traditionnel ou contemporain. Cette journée mémorable rassemblera tous les partenaires multi culturels, dès 17 heures, au Cothurne, autour d'un verre de l'amitié.

Liste non exhaustive des artistes et artisans

Expositions bâtiments communaux

Association Belgian Flower Arrangement Society (Mesdames Anne Collard-Cécile Vitry...); Mme Francine Bastin; Les Elèves de l'Atelier d'Attert (Daniëlle Godart); Les Elèves de l'Atelier Mr Pierre Chariot; Mme Sophie Hornard; Mme Marianne Lorach; Mme Liliane Thill; Mme Anne -Christine Van der Eecken.

Circuit découverte

Peinture Attert l'atelier d'Attert (D.Godart) • Lottert, l'atelier Cielles (groupe Animation de Lottert - A-M Lepage) • Nobressart, l'atelier Arc-en-Ciel (M.Lorach) **Bijoux - lampes** Nobressart, l'atelier SaMaRa (C.Marques) **Bijoux textile** Tontelange, créations de C.Gaul et L.Saudmont **Créations vestimentaires** Nothomb, E.Rothier- **Céramique** Parette, Atelier N.VanHée **Sculpture** Parette, Atelier J-L Gyselinx.

Les principes du jardinage communautaire

1. Un grand terrain, un local de réunion, de l'outillage, une serre, des jardins en carrés mis à disposition par la commune
2. Un coach professionnel, Monsieur Philippe Schockert de Lottert pour des conseils judicieux
3. Cultiver ses propres légumes, découvrir la culture bio et les nouveaux légumes
4. Apprendre différentes techniques (semis, boutures...)
5. Respecter l'environnement par le compostage, récupérer l'eau de pluie
6. Jardiner est source de santé de par l'exercice physique, l'exposition au grand air et la satisfaction de récolter
7. Un lieu de rencontre et surtout d'échanges de tous âges et de tous genres: graines, trucs et astuces, gestes techniques
8. Se motiver à développer chez soi un petit coin vert qui peut devenir grand.

AUX CHAMPS MÊLÉS, 2^{ÈME} ANNÉE POUR LES JARDINS PARTAGÉS !



Après un démarrage plutôt tardif en raison des caprices du temps, les travaux aux jardins consistent pour le moment à semer les légumes d'automne. Une bonne équipe de jardiniers coachée par Philippe Schockert, jardinier professionnel de Lottert, s'est réunie chaque samedi après-midi pour découvrir les joies du jardinage, les trucs et astuces de Philippe, la bonne humeur et les conversations échangées autour des jardins en carrés, des parcelles cultivées par chacun et dans la serre.

Si la première saison a été marquée par le succès des jardins en carrés que plusieurs ont par la suite implantés chez eux, cette année aura été ponctuée par la plantation des légumes de la serre (tomates, concombres, piments, poivrons et melons) ainsi que par la redécouverte des légumes anciens et l'arrosage par percolation.

Envie de nous rejoindre ?

N'hésitez pas à prendre contact avec Paul Marchal au 063 24 27 72 car nous prévoyons déjà la saison 2014 à Post et, même si les idées sont déjà nombreuses, vos suggestions seront accueillies chaleureusement. Nous vous donnerons des nouvelles dans les prochaines éditions du bulletin communal.



PLAN MAYA: SEMAINE DE L'ABELLE



En 2011 la commune d'Attert signait la charte d'engagement «commune maya» et confiait au Parc naturel la mise en place du projet.

Etre une commune Maya, c'est à la fois soutenir l'activité apicole sur le territoire, maintenir et/ou restaurer un réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs mais aussi sensibiliser les habitants à la problématique des insectes butineurs.

Dans ce cadre, la première semaine de l'abeille Maya à Attert aura lieu du 24 septembre au 2 octobre 2013.

Durant cette semaine deux expositions seront visibles au centre Schuman.

- «Abeilles et Agriculture», une alliance incontournable
- «Le miel et les abeilles»

Deux conférences seront également présentées :

- Mardi 24/9 : « Aperçu d'une année apicole et l'élevage des reines » par Monsieur Romain Staudt

- Mercredi 2/10 « Quelles sont les plantes les plus intéressantes pour nos abeilles et les différents travaux de la ruche » par Madame Monique Richard apicultrice

Les conférences se donneront à la salle Robert Schuman à Attert à 20h, entrée gratuite.

Appel aux apiculteurs

Si vous êtes apiculteur confirmé ou débutant ou que vous avez envie de vous lancer dans l'apiculture vous pouvez vous faire connaître auprès du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert. Des rencontres entre personnes intéressées sont organisées afin de discuter de la problématique des abeilles.

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert 063/22.78.55
dominique.scheepers@attert.be



ÇA BOUGE AU PARC À CONTENEURS !

Le 21 septembre, « Remorque bâchée, nature préservée ! »

Conduire ses déchets au parc avec une remorque n'est pas sans risques. S'ils sont mal arrimés, les déchets peuvent s'envoler dans la nature alors que l'objectif est qu'ils rejoignent leur filière de recyclage. Au niveau de la sécurité routière, ils représentent également un danger pour les autres usagers.

Cette année, dans le cadre des actions Pure Province, la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg et l'AIVE lancent l'opération « Remorque bâchée, nature préservée ». Le samedi 21 septembre, des filets pour le bâchage des remorques seront distribués gratuitement dans les parcs à conteneurs (dans la limite des stocks disponibles). Et pour féliciter les citoyens déjà équipés, un concours sera organisé afin de gagner des bons d'achat dans les commerces locaux. Plus d'informations sur www.pureprovince.be

Le 19 octobre, c'est la collecte des jouets.

La collecte des jouets aura lieu le samedi 19 octobre dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Une action de solidarité qui se répète tous les automnes. Pour des raisons d'hygiène et de respect pour l'environnement, les peluches et les jouets fonctionnant avec des piles ne sont pas acceptés. Par contre, sont les bienvenus des livres, des bandes dessinées, des CD, K7 et DVD, des jouets en bois, des jeux de société, des puzzles (complets !), des petites voitures, camions, garages, des poupées, des jeux de construction ou d'autres jouets facilement lavables.

Au travers de cette collecte, l'AIVE nous rappelle que l'on peut donner directement à différents organismes, et cela toute au long de l'année, des objets encore en bon état (jouets, matériel de puériculture, vêtements, chaussures, mobilier, ...). Ecoles, accueils extrascolaires, associations caritatives, CPAS, Maisons Croix-Rouge, ... sont régulièrement preneurs. www.aive.be

Du 1^{er} au 31 octobre, c'est le Mois de la Grande Collecte !

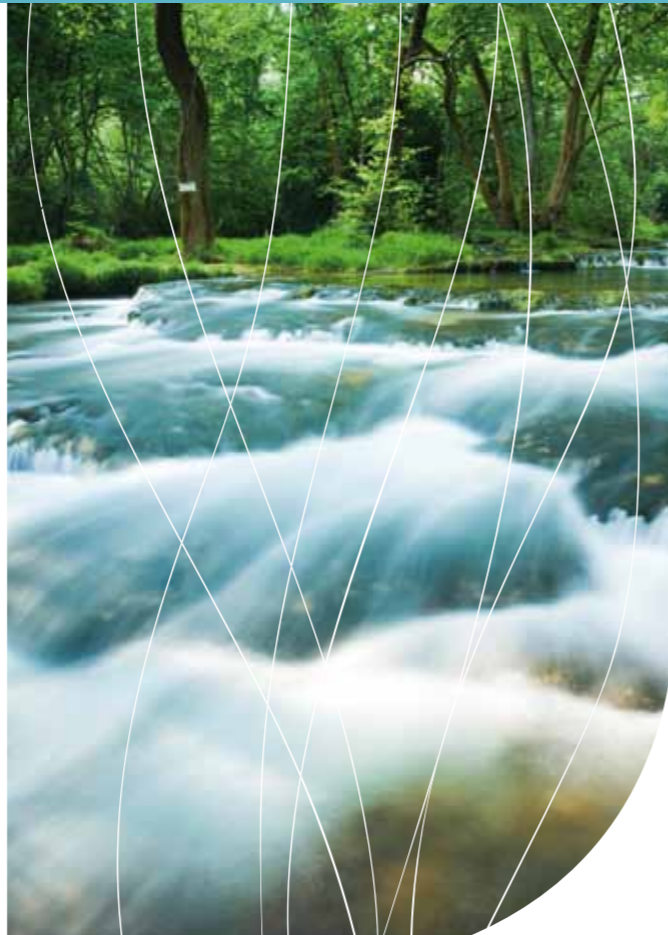
Les huiles et graisses de friture usagées ne peuvent pas être jetées dans les éviers, ni dans les toilettes, ni dans les égouts, ni dans les poubelles, ni dans la nature, ... La seule filière est le parc à conteneurs. Que deviennent-elles après recyclage ? La grande majorité (98 % !) est transformée en biocarburant de 2^{ème} génération.

Du 1^{er} au 31 octobre, Valorfrit et l'AIVE organisent le Mois de la Grande Collecte. En rapportant vos huiles et graisses de friture usagées au parc à conteneurs, vous pourrez participer à un concours et être peut-être l'heureux gagnant de l'un des cinq vols pour 2 personnes à destination de New York à bord d'un avion volant au biocarburant ! Vous recevrez également, par litre déposé, un bon de réduction de 0,50 € sur votre prochain achat d'huile ou de graisse. Et enfin, pour sensibiliser les jeunes, un supplément du Journal des Enfants sera consacré aux huiles et graisses de friture et un concours organisé. A gagner : une excursion en bus d'une journée pour leur classe à Bruges avec visite guidée de la ville et du Musée de la frite !

www.valorfrit.be - www.aive.be

Donnons vie à l'eau !

Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie.



Dans le cadre de la politique européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière* et sur le site internet : environnement.wallonie.be/dce

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE :

- soit via le site internet,
- soit par courriel eau@spw.wallonie.be,
- soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW-DGARNE - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous (à déterminer avec la personne de contact de votre commune).

Personne de contact de votre commune : Paul Marchal - Tél. : 063 24 27 72

Donnez-nous votre avis !

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere



Wallonie

La plaine de jeux...

Comme les années précédentes, la plaine de jeux organisée par le CPAS d'Attert a de nouveau remporté un vif succès du 22 juillet au 9 août. C'est sous un soleil radieux que nous avons accueilli plus d'une centaine d'enfants.

Grâce à la créativité de nos animateurs, pour la plupart des moniteurs brevetés, les enfants ont pu s'adonner à de multiples activités telles que bricolage, cuisine, sport, chant et ce autour de 3 thèmes en particulier : la nature, la musique et la ferme. Une balade contée, un hike pour

les plus grands ainsi qu'une excursion au Parc Chlorophylle de Dochamps ont été organisés.

Les animateurs ont également mis des activités intergénérationnelles en place avec les résidents du home d'Attert.

La plaine s'est clôturée par le traditionnel spectacle réalisé par les enfants avec l'aide des animateurs.

La plaine ados quant à elle, s'est déroulée du 5 au 9 août avec entre autres, une journée à la ferme d'a Yaaz au cours de laquelle nos jeunes ont eu l'occasion de

préparer des pizzas artisanales, visiter la ferme et faire une partie de golf champêtre.

Un grand merci à tous nos participants pour leur bonne humeur ainsi qu'à Antoine (coordinateur) et aux différents moniteurs: Archibald, Nicolas, Cécile, Baptiste, Hana, Guillaume, William, Victoria, Thomas, Florine, Pierre, Fiona, Alicia, Jérôme, Delphine, Maxime, Sarah, Loïc.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



PLAINE 4-12 ANS



PLAINE ADO-WELCOME

Nature

A VOS CISAILLES !



Le dimanche 13 octobre, rendez-vous à la Réserve Naturelle du Marais de Grendel

pour le traditionnel chantier transfrontalier d'automne. Ce printemps a vu fleurir des dizaines de dactyorrhizas au milieu d'une multitude de linaigrettes. En juin, c'est le Comaret qui a ponctué le marais de ses fleurs pourpres aux pieds de deux Cigognes noires se régaland de jeunes grenouilles.

En quelques années, le faciès du marais a complètement changé. De grands espaces herbacés ont été dégagés permettant ainsi une fauche mécanique, seul moyen efficace et sans danger pour limiter les saules et calmer l'exubérance des Reines des prés. Afin d'agrandir ce pré de fauche humide, la lisière de saules parallèle à la route sera élaguée. D'autre part, les pluies d'automne rendant le caillebotis glissant, il sera recouvert d'un fin treillis afin d'éviter toute chute.

Rendez-vous à 10h au Pont à la sortie de Grendel vers Colpach. Prévoir gants de travail, bottes et pique-nique. Fin prévue vers 16h.

Activité organisée par « Parc Naturel de la Vallée de l'Attert » asbl et « Natur & Umwelt ».



CLUB DE TENNIS DE TABLE DU VAL D'ATTEERT À L'AUBE DE NOTRE 4^{ÈME} SAISON

Depuis le dernier bulletin

Dès le début-juillet, la pause de l'intersaison a été mise à profit par quelques courageux bénévoles pour rafraîchir nos locaux de Nothomb, avec le soutien de la commune rendant ainsi le lieu plus propice encore à la qualité de notre accueil.

Cette période de congés scolaires fut aussi, comme chaque année depuis la création du club, l'occasion d'organiser des stages d'été dans le cadre de l'opération « Été sport » de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Août marqua le redémarrage des entraînements réguliers. La nouvelle grille hebdomadaire des activités se mettra progressivement en place pour se stabiliser vers la mi-septembre. Tous les détails seront publiés sur notre site et sur notre page Facebook.

Afin de mieux encadrer le développement de notre projet, le club a pris la forme juridique d'ASBL.

Soucieux d'être au-delà du sport un acteur de la vie dans nos villages, le CTT fut votre hôte lors de la marche organisée par le syndicat d'initiative à Thiaumont le jeudi 22 août.

Les objectifs pour 2013-2014

Sur un plan sportif, nous envisageons 2013-2014 comme une saison de stabilisation. L'objectif initial est de conserver toutes nos 6 équipes à leur niveau actuel au terme de la compétition.

Les premières journées indiqueront si de plus hautes ambitions sont réalistes, en particulier pour notre équipe fanion qui avait terminé en seconde position l'an dernier.

Nos vétérans seront toujours bien présents dans la compétition qui leur est réservée.

L'augmentation de notre offre en matière d'entraînement devrait permettre à tous

de continuer à progresser au mieux, chacun en fonction de ses objectifs.

Hors compétitions

Le groupe des plus jeunes, qui s'est mis en place l'an dernier, poursuivra ses activités les mercredis après-midi. Le club espère développer au cours de cette saison cette filière « pré-initiation » que nous espérons source de succès dans l'avenir.

Nous souhaitons également maintenir notre groupe « Loisirs » dont les horaires seront adaptés au nouvel agenda hebdomadaire, en fonction du public qu'il s'est trouvé.

Prochaines activités 'spéciales'

Avec d'autres groupements de la vallée, nous serons présents le dimanche 29 septembre dans le cadre des activités organisées dans le cadre du Week-end des Paysages.

Le 3^{ème} tournoi transfrontalier, avec nos amis des clubs grands-ducaux voisins, se déroulera le samedi 26 octobre, à Beckerich.

Nous rejoindre ? Nous aider ?

« Ouvert à tous ! » C'est sur cette base que le club se construit depuis sa création.

Notre objectif, c'est d'être le plus proche possible de vos attentes, dans notre sport au premier chef, bien sûr, mais aussi dans la vie de notre communauté. Tous les coups de main, toutes les suggestions sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter... sans aucun engagement.

Pour toute information
CTT Val d'Attert,
rue de l'Institut Molitor, 42
6717 Attert
0499 / 25 24 36
cttattert@gmail.com
www.cttattert.be

Pour les infos de dernière minute,
consultez la page Facebook
Club de Tennis de Table du Val d'Attert



Le chœur d'enfants

LES SITELLES

Atelier musical s'adressant aux enfants de 5 à 7 et de 8 à 12 ans.

Bienvenue lors des séances le vendredi de 16.00 à 17.00 pour les petits
17.15 à 18.15 pour les grands.

Du rythme, des petits pas de danse, des chansons et des concerts.
Possibilité d'aller chercher les enfants à la garderie de l'école de Thiaumont.

1^{er} atelier de septembre: vendredi 20 septembre

infos: Jacqueline Lepère, 063.216775 0496801144 jacq.lepere@yahoo.fr



Le chœur d'ados et de jeunes «LADOREMI»

S'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans.

Le répertoire adopté par la chef, Julie LAMBERT, est actuellement du GOSPEL, du mouvement, du dynamisme... une musique qui se vit intensément!

Accueil des nouveaux choristes lors des répétitions le samedi matin de 10.00 à 11.30 dans une salle de « LA MARRONNELLE » à Thiaumont, rue de l'Église, à gauche du Presbytère.

Il faut entrer dans la cour intérieure et pousser la petite porte, juste au milieu de la façade.

Pour la rentrée de septembre:
Contact: le samedi 24 août et le 7 septembre de 11.00 à 11.30
Reprise des répétitions: le samedi 14 septembre 10.00 à 11.30

infos: Nicole Goedert, Présidente 063.226286
Jacqueline Lepère, 063.216775



La chorale «A Travers Chants», chœur d'adultes,

recrute spécialement des voix d'hommes, tout en accueillant volontiers les voix de dames !

Bienvenue lors des répétitions qui ont lieu le lundi de 20.00 à 22.00 à Thiaumont à « LA MARRONNELLE », local contigu au presbytère de Thiaumont, rue de l'Église, (en face de l'église), Entrez dans la cour intérieure et poussez la grande porte ! Les petites notes de musique vous attendent à l'étage ! Un programme éclectique surtout a capella, c-à-d sans accompagnement d'instruments. Pas de panique ! Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique!

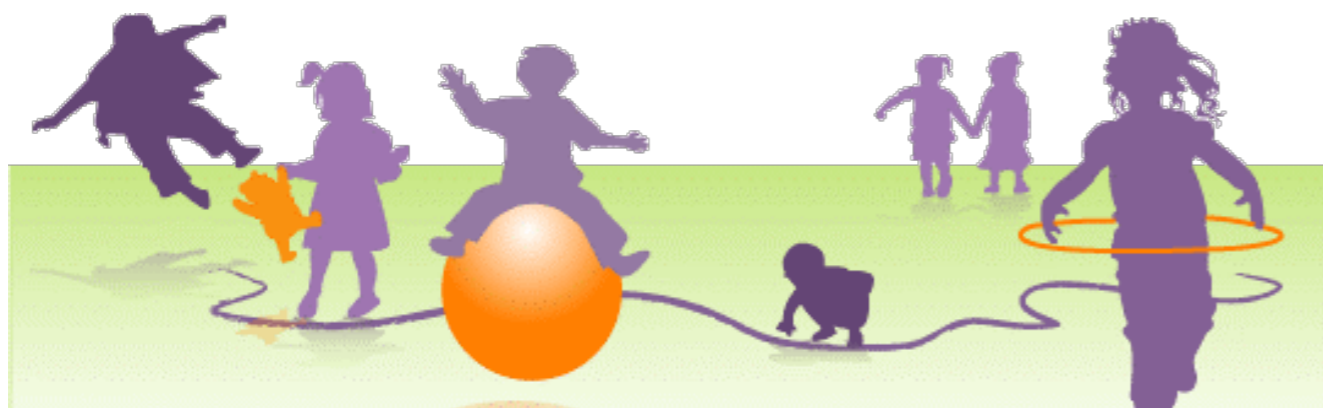
Rentrée, reprise des répétitions le lundi 19 août à 20.00 porte ouverte les lundis 26 août et le 2 septembre à 20.00

infos: Nicole Goedert, Présidente 063.226286
Jacqueline Lepère, 063.216775



LA DÉTENTE DE NOTHOMB

Chaque semaine à la Maison de village de Nothomb

**Cours de bodysculpt**

Pour les adultes
lundi de 20h00 à 21h15'
(Sébastien Kerger)

Reprise des cours le lundi 02/09/2013.
Inscriptions à 19h45'

Cours de gymnastique

Pour les enfants de 1ère et 2ème primaire
mercredi de 13h à 14h (Cathy Goosse)

Pour les enfants de 3ème primaire
mercredi de 14h à 15h (Cathy Goosse)

Pour les enfants de 4ème primaire
mercredi de 15 h à 16 h (Cathy Goosse)

Pour les enfants de 5ème, 6ème primaire et ados
à déterminer

Cours de psychomotricité

Pour les enfants de 2ème maternelle
mercredi de 16h à 17 h (Julie Decker)

Pour les enfants de 3ème maternelle
mercredi de 17 h à 18 h (Julie Decker)

Reprise des cours pour enfants et adolescents la semaine du 09/09/2013.

Inscription sur place lors du premier cours.

Affiliation pour l'année (assurance comprise) : 85 Euros
à verser sur le compte du club
IBAN BE18 0680 7242 4065

La tenue de gymnastique requise se compose d'une paire de pantoufles de gymnastique, d'un t-shirt au logo du club (8 Euros) à acheter sur place et d'un short ou d'un caleçon.

Tous les cours sont assurés par des professionnels :
psychomotricienne ou professeur d'éducation physique

Renseignements chez la présidente
moris.carine@skynet.be ou au
063/22.59.22

Cours adultes

Body minceur pour adultes
mercredi de 19h à 20 h

Cardio-step pour adultes
mercredi de 20h à 21 h

Cours donnés par Athlétic Center
100 euros/année + 10 euros facultatif pour une
assurance individuelle.

Dimanche 27 octobre 2013
Nothomb, repas Choucroute
organisé par «La Détente»



Nouveau service
proposé par l'ALE d'ATTERT
Entretien ordinaire de sépulture

À partir de 30 euros

Contact et renseignements:
Roseline ANTOINE au
063/24.27.87
entre 9h30 à 12h00

L'opération Choco

organisée au profit de la **Petite Plante de Musson** (centre pour handicapés lourds) se déroulera comme chaque année durant le mois de septembre.

Les organisateurs vous demandent comme lors des années précédentes de réserver un bon accueil aux vendeurs dans votre village. Merci.

Pour plus de renseignements
WILVERTS L. (Nothomb)
063/21 83 79

AGENDA

ERRATUM !

Machiavel en concert acoustique au Cothurne à Attert
Le concert aura lieu le 8/11/2013 et non le 8/10 comme annoncé dans notre précédent bulletin.

Après Tam'Echo'Tam, Perry Rose, Jacques Stotzem, Queen Vision et Berverly Jo Scott c'est le plus célèbre groupe rock belge qui montera sur scène pour une prestation acoustique au Cothurne à Attert. Par amour pour la scène et voulant rester proche du public, « Les Tintins du Rock'n'Roll » reviennent au mieux de leur forme pour un concert intimiste et acoustique. Les titres extraits de leur répertoire ont été réarrangés, certains de façon bien différente.

En première partie ce vendredi 8 novembre, nous accueillerons Dominik Arthur qui proposera un cover acoustique de groupes tels que Ben Harper, John Lennon, Paul Weller...

Les places assises sont en vente au prix de 30 euros:
-au Park Music à Arlon
-à la boucherie Thill à Attert
-à la librairie du Pall Center

Début des concerts à 20h00, ouverture des portes à 19h00.

Renseignements au 063232651 ou 0477040543, et sur le site www.cothurne.org avec possibilité de réservation sur compte.

AGENDA DES MARCHES EN GROUPE



Chaque jeudi à 13H30 au départ de différents villages sur une distance de ± 8km durée 2 heures

RENSEIGNEMENTS
si.attert@attert.be 063/23 62 88 ou sur www.attert.be

- 5 septembre PARETTE église - 6717 rue de la Corne 74
- 12 septembre NOBRESSART église - 6717 rue du Centre 75
- 19 septembre FRASSEM église - 6700 rue du Centre 14
- 6 septembre TONTELANGÉ église - 6717 place St Hubert
- 03 octobre HABAY LA NEUVE - 6720 rue du Pont d'Oye 1
- 10 octobre HEINSTERT église - 6717 rue des Ecoliers 208
- 17 octobre STOCKEM cimetière - 6700 rue des Bruyères
- 24 octobre POST le triangle - 6717 r des Champs Mêlés 120
- 31 octobre METZERT - 6717 rue du Beynert 54
- 7 novembre LOTTERT chapelle - 6717 La Chavée 124
- 14 novembre CLAIREFONTAINE Cloître - 6700 rue de l'Abbaye
- 21 novembre ATTERT commune - 6717 voie de la Liberté 107
- 28 novembre LISCHERT centre des petits Nicolas - 6717 rue de Lorraine 48
- 5 décembre FOUCHES chapelle - 6700 rue de la Sablière
- 12 décembre NOTHOMB église - 6717 rue Roeltgen 3
- 19 décembre ARLON Hydrion - 6700 centre ADEPS



ADMINISTRATION COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél.: 063/24 27 70 • Fax: 063/24 27 71
administration@attert.be • www.attert.be

Bureaux accessibles

Lundi de 8h30 à 11h45
Mardi de 8h30 à 11h45
Mercredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30
Jeudi de 8h30 à 11h45
Vendredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30

C.P.A.S. – Centre Public d'Action Sociale

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél : 063/22.54.18 • Fax : 063/22.39.10
cpas@attert.be

Bureaux accessibles

Du lundi au vendredi de
9h00 à 11h30 – 13h30 à 16h30
Permanence sociale
Mardi de 9h00 à 11h30 – 13h30 à 15h30
Jeudi de 9h00 à 11h30 – 13h30 à 15h30

A.L.E. – Agence Locale pour l'Emploi

T.S.A. – Titres Services Attertasbl

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél : 063/24.27.87 • Gsm : 0474/732137
Fax : 063/24.27.71 • ale@attert.be

Bureaux accessibles

Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h00
Ou sur Rendez vous

PARC À CONTENEURS

Route Atter-Schadeck • 6717 ATTERT
Tél : 063/23.62.45

Horaire d'ouverture été (du 01/05 au 31/10)
du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00
samedi de 9h00 à 18h00

Horaire d'ouverture hiver (du 01/11 au 30/04)
du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00
samedi de 9h00 à 18h00

BUREAU DE LA POSTE

Voie de la Liberté, 105 • 6717 Attert
Tél. : 063 60 16 39
Bureau accessible du lundi au vendredi
de 14h30 à 17h45

LA CHEMISIÈRE DE LA VALLÉE CENTRE DE REPASSAGE – ATELIER COUTURE RETOUCHES GÉRÉE PAR LE CPAS D'ATTERT

Horaire d'ouverture

Lundi de 7h15 à 12h15
Mardi de 8h15 à 12h15
Mercredi de 13h00 à 20h00
Vendredi de 13h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00

Chemin des Ecoliers, 205 • 6717 HEINSTERT
Tél : 063/41.12.88 • Fax : 063/22.39.10
cpas@attert.be

NEW : VENTE DE SACS POUBELLE

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Heinstert – Thiaumont - Nobressart
Mme BAUDOIN Sylvie
193, Chemin des Ecoliers à Heinstert
Tél : 063/22.12.03

Metzert – Tontelange
Mme MARECHAL Christine
25, Millewee à Metzert
Tél : 063/21.66.74

Nothomb – Attert
M. FONCK Jean-François
69, Rue Nicolas Roeltgen à Nothomb
Tél : 063/21.66.16

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT AU PAYS DE L'ATTERT ASBL

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél : 063/22.78.55 • Fax : 063/22.16.98
asbl.apda@attert.be

Bureaux accessibles
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
le vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

POLICE COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT
Tél : 063/44.01.90 • Fax : 063/21.77.89
e-mail : zp5297.attert@skynet.be

Bureaux accessibles

Lundi de 8h00 à 12h00
Mardi de 8h00 à 12h00
Mercredi de 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00
Jeudi de 8h00 à 12h00
Vendredi de 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00

